

EVS est une société liégeoise d'avant-garde. Elle a quitté le garage du Jardin botanique où ont démarré les deux amis d'enfance qui l'ont fondée pour s'installer au Sart-Tilman, ce pôle de développement où se crée, goutte à goutte, l'avenir principautaire. Le bâtiment qu'elle y a fait construire est comme elle : léger, communicatif, inscrit dans la vie – EVS produit notamment l'équipement et les logiciels qui permettent de revoir au ralenti les exploits sportifs les plus percutants que nous propose la TV. Mais EVS table aussi sur le développement durable : la toiture de son bâtiment est... végétale !

Le siège social de la société EVS à Liège (Sart-Tilman)



Comment Daniel Dethier a concrétisé le message d'EVS

Les besoins du maître d'ouvrage, l'intégration dans l'environnement, le mariage de la nature et de la haute technologie, le développement durable : tout en un au Sart-Tilman.

Le bureau de l'architecte Daniel Dethier est installé dans une demeure typique de l'urbanisation liégeoise de la seconde moitié du XIX^e siècle, non loin de la gare des Guillemins. A cette époque (déjà), on construisait des maisons au fur et mesure des besoins en repoussant sans cesse vers l'extérieur les limites de la ville. A un jet de pierre, impossible de ne pas voir le superbe ensemble XIX^e de la place de Bronckart, classé et quasi intact, si ce n'est une malencontreuse porte de garage révélatrice du laissez-aller avec lequel certaines autorisations étaient accordées il y a vingt ou trente ans. Quand on ne s'en passait pas...

Daniel Dethier a installé son équipe dans cette maison tout en hauteur. Rien, à l'extérieur, ne laisse deviner que l'occupation des lieux n'a plus rien à voir avec le mode de vie bourgeois d'il y a un siècle. A l'intérieur par contre, l'ancien et le nouveau se marient pour donner un cocktail très personnel. On sent immédiatement que l'on est dans des lieux dévolus à l'art de construire.

TRÈS VIVANT

Daniel Dethier a conçu le siège social d'EVS sur la base d'une série d'indications très vivantes, très prenantes même, mais pas toujours très précises dans le chef de Laurent Minguet et de Jacques L'hoest, les deux fondateurs de la société. Au moment où les deux hommes ont pris la décision de quitter les locaux exigus, tout en longueur et peu lumineux du Jardin botanique où leur société avait fait ses premiers pas et connu son premier développement, "ils savaient ce qu'ils ne voulaient plus". De là à dire qu'ils savaient ce qu'ils voulaient, il y

a un pas, un grand pas que bien peu de maîtres d'ouvrage franchissent aisément. C'est classique et les architectes y sont habitués.

"Avant, EVS travaillait dans une sorte de couloir. Ils voulaient de l'espace, de la lumière, du verre. C'est une des choses que l'on m'a expressément demandée", raconte Daniel Dethier. Ce n'est pas tout : "les deux fondateurs de la société voulaient aussi que leur bâtiment s'intègre avec harmonie dans son environnement, et même plus, qu'il tire parti de la végétation environnante, qui est fort présente". De ce point de vue, le Sart-Tilman est un endroit à peu près unique en Belgique. Via la route du Condroz, on arrive au pont de Fragnée en quelques minutes. Mais visuellement et psychologiquement, le Sart-Tilman est à des lieues de Liège, qu'il domine. S'intégrer dans son environnement, c'est bien, mais "cela ne me suffisait pas. Je voulais aller plus loin, mettre réellement le bâtiment en relation avec l'extérieur", poursuit l'architecte liégeois. C'est l'un des maîtres mots qui a présidé à la conception de la toiture, qui présente deux particularités :

- un dépassement par rapport à la base de l'immeuble, un porte-à-faux donc, nettement plus accentué au sud qu'au nord, de manière à protéger les surfaces vitrées de l'ardeur des rayons lumineux,
- et une couverture végétale qui a pour effet de freiner l'écoulement des eaux par temps de pluie. L'eau est partiellement absorbée par la végétation et rejetée avec un effet de retard vers des sortes de gargouilles situées au dessus de petits puits ensablés.

PARALLÉLÉPIPÈDE

Vu du ciel, le siège d'EVS se confond avec son environnement. Vu du sol, il s'y intègre. On le voit, on voit qu'on y travaille, que des gens vont et viennent,

Vous avez dit EVS ?

Ce n'est pas de la publicité, mais il se fait que dans l'ensemble des réalisations architecturales qui font l'objet de notre analyse, une seule est le siège social d'une société privée, EVS Broadcast. Qui est EVS ? Comme son nom ne l'indique pas, il s'agit d'une PME liégeoise. Mais comme son nom l'indique, elle a pour activité de mettre au point et de commercialiser dans le monde entier de l'équipement digital et des logiciels pour les stations de radio et de télévision. La société liégeoise, qui compte plusieurs filiales à l'étranger, occupe 200 personnes environ.

qu'il y a de la lumière, mais rien de tout cela ne choque.

Quant à l'espace intérieur, il devait être dégagé au maximum. Daniel Dethier a opté pour un ensemble de pilotis à la base et au sommet très fins. Un travail qui fait penser à celui effectué par Gordon Bunshaft (Skidmore, Owings et Merrill) sur la façade de l'ancien siège de la Banque Lambert (actuellement ING), avenue Marnix à Bruxelles. Evidemment, une surface plane, des pilotis et un toit, cela donne un parallépipède rectangulaire qui ne demande qu'à se rapprocher du sol pour former un parallépipède quelconque ! Daniel Dethier a contré cet affaissement potentiel par une série de contreventements en forme de croix de Saint-André sous les parties de la toiture qui sont le plus en porte-à-faux. "Cela empêche le bâtiment de glisser, tout en restant très léger, en ne nuisant pas à la vue sur l'extérieur que doit avoir chaque bureau situé en pourtour".

Conformément à leur souhait, Daniel Dethier a installé au centre du bâtiment les bureaux des deux fondateurs de la société, ainsi quelques communs (cuisine, local technique) et quelques salles de réunion. Mais c'était en quelque sorte du provisoire définitif : "la légèreté des solutions que j'ai proposées permettait à tout moment de changer, d'évoluer", dit encore l'architecte.

Revenons un moment sur l'intégration du siège d'EVS dans son environnement : "pour moi, dans ce cas précis, faire une architecture de qualité, c'était respecter la qualité de campus de l'environnement dans lequel le bâtiment était implanté", poursuit Daniel Dethier, "cet objectif-là, j'ai voulu l'atteindre avec le recours à la végétation". Mais, comme dit l'un des deux fondateurs d'EVS, "une entreprise, ça vit, ça change". L'architecte liégeois a intégré ce constat – ce besoin, cette contrainte – dans son travail : "le siège d'EVS pouvait être agrandi vers l'arrière, là où est actuellement situé le parking", dit-il. Architecture simple, intégrée dans son environnement, recourant à la végétation, cela ne veut pas dire architecture hors du temps, architecture hors des contraintes économiques.

ADAPTABLE, TRANSFORMABLE

Au contraire même, "nous avons du développement durable avec le siège d'EVS", continue l'architecte liégeois. Pas avant la lettre, mais avant que la lettre ne devienne un slogan : "le développement durable, c'est placer un bâtiment dans un site en respectant ce site et en recourant autant que possible à des matériaux naturels comme le bois, la pierre et l'aide que peut apporter la végétation". Les arbres environnants ont donc été respectés, eux aussi. Quant à la toiture végétale, "elle absorbe le bruit, elle empêche la surchauffe l'été, elle gonfle comme une éponge quand il pleut et elle rejette l'eau par la suite, mais progressivement", dit Daniel Dethier, "cela n'apporte pratiquement que des avantages". Quant à l'adjectif "durable", il prend tout son sens économique dans "le fait qu'un bâtiment comme celui-là est fait pour durer. Il est modulable, adaptable, transformable".

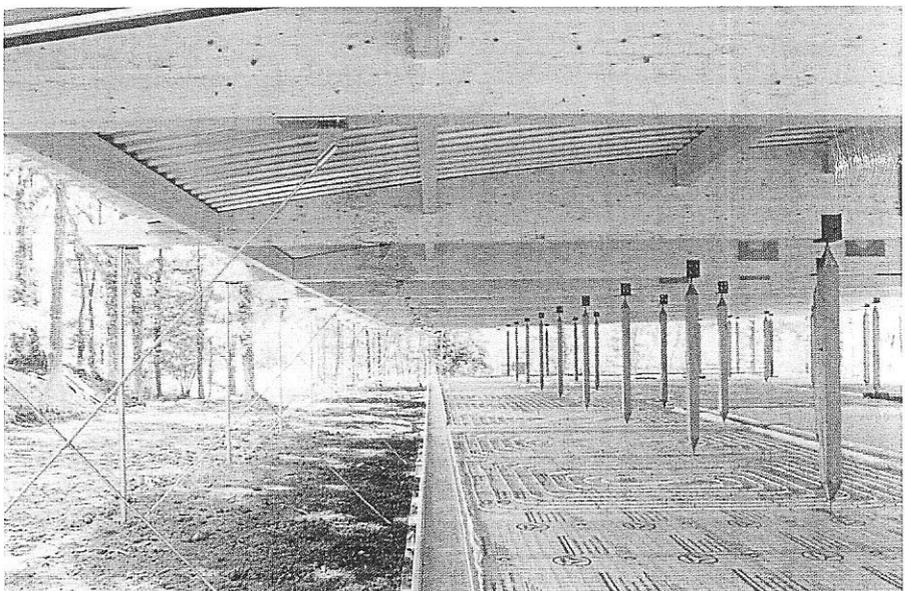
Une société comme EVS, qui travaille dans le domaine de la télévision, a forcément un point commun avec les autres entreprises du secteur des télécoms : il lui faut un mât, des antennes ! Les antennes, ce n'est pas ce qu'il y a de plus beau, ni de plus gracieux, ni de plus

facile à intégrer dans un environnement naturel. "Au lieu de les cacher tant bien que mal, nous nous sommes dit qu'il valait mieux les montrer, mais en leur donnant un support naturel", dit malicieusement Daniel Dethier. La solution ? Un superbe pin "douglas", qui apporte aux techniciens cet avantage superbe offert par la nature : il s'effile vers le haut ! Comme les arbres – ce qui est normal, puisqu'il en est un – et comme les poteaux en métal ou en béton ne peuvent se le permettre pour des raisons techniques et esthétiques. Les antennes paraboliques dont EVS a besoin ont donc été placées sur ce pin, préalablement écorcé et installé dans un puits où il est solidement arrimé, mais sans toucher le sol – ce que personne ne voit de l'extérieur. Bref, "même le mât sur lequel la société a placé ses antennes procède du développement durable puisque nous avons utilisé un matériau naturel et que le résultat s'intègre parfaitement dans son environnement", continue l'architecte. Une belle réussite et un message correspondant au souhait de Laurent Minguet et de Pierre L'hoest : cette solution allie haute technologie et développement durable. Le message peut même être généralisé : la haute technologie est compatible avec la nature. ■



Aménagement du siège EVS conçu par le bureau Dethier & associés.

© Photo EVS.



Le siège social d'EVS, instrument de travail et de communication

Une entreprise, ça bouge, ça change. Son bâtiment doit autant que possible anticiper sur cette évolution. Et être adapté, quand il le faut, à la lumière de l'expérience vécue

Un bâtiment, fût-il dessiné par un architecte de renom - surtout s'il est dessiné par un architecte de renom ! -, c'est d'abord et avant tout un outil. Laurent Minguet et Pierre L'hoest, cofondateurs de la société liégeoise EVS (voir ci-contre), ont décidé de faire entrer leur société en Bourse vers la fin des années nonante. Au moment de cette entrée en Bourse, le siège de leur société, au Sart-Tilman, venait d'être inauguré. Un hasard ? Pas du tout. Au contraire même, une volonté très claire, très précise. Un objectif même.

Avant cela, "on travaillait dans un garage, tout près du Jardin botanique", dit Pierre L'hoest. Ce n'est pas l'idéal pour accompagner l'opération de relations publiques qu'est aussi - peut-être même surtout ! - une introduction en Bourse. Bref, le bâtiment dessiné par (l'architecte liégeois) Daniel Dethier faisait, lui aussi, partie de la stratégie mise sur pied par EVS et l'agence de communication financière que la jeune société liégeoise avait choisie

pour réussir son entrée sur le marché financier.

C'était donc important, mais il ne faudrait pas en déduire que c'était le plus important. Le plus important, dit Pierre L'hoest, "c'est que nous devions disposer d'un bâtiment qui nous permette de faire du bon travail et qui, surtout, contrainte n° 1, respecte son environnement". L'environnement boisé du Sart-Tilman en l'occurrence. Le siège d'une société, c'est un cadre de travail. Il fallait que ce cadre de travail soit "plaisant" - le mot est de Pierre L'Hoest lui-même -, mais qu'il corresponde aussi à une série d'impératifs liés à l'organisation du travail, quasi ergonomiques, comme le mouvement et l'ouverture vers l'extérieur, la mise de tous les collaborateurs de la société - une bonne cinquantaine à l'époque - sur un même pied d'égalité, tout en leur permettant de s'isoler, et l'effet d'image : "il fallait que le bâtiment colle à la communication de la société, qui associe haute technologie et respect de l'environnement".

PLUS FORMEL

Ce n'est pas tout : Laurent Minguet et Pierre L'hoest sont des amis d'enfance. EVS, c'est leur société. Au départ d'une petite entreprise liégeoise, ils ont créé - avec un troisième compère - un des leaders mondiaux de la technologie télévisuelle. Si les deux hommes se connaissent jusqu'à la fibre, ce type de relation très étroite implique, au niveau du management, de s'adapter à des modes relationnels nouveaux qu'apporte le développement de l'entreprise. Une entreprise qui change, qui n'a plus grand-chose à voir avec la petite affaire montée ensemble. Les choses évoluent, souvent très vite, et il faut, par exemple, s'adapter, dans sa tête, dans ses gestes, dans son façon de fonctionner, au fait que l'on engage du personnel : il faut le recruter, le former, le motiver et le contrôler. Une toute petite affaire qui devient une PME, c'est aussi un ensemble de relations humaines qui petit à petit se met à fonctionner selon un modèle différent, plus formel, plus fonctionnel, plus professionnel.

Il nous fallait un environnement de travail motivant et un mode d'organisation des locaux qui nous permette de savoir ce qui se passe dans l'entreprise.

Pour gérer ce passage au mieux, il faut adapter son cadre de travail. Ou s'en créer un autre. Les relations entre les gens changent, des défis nouveaux s'annoncent et il faut que le bâtiment dans lequel on travaille permette de relever ces défis dans les meilleures conditions. "C'est aussi le message que nous avons fait passer à l'architecte", dit Pierre L'hoest, "notre société avait déjà beaucoup évolué, nous devions pouvoir motiver et contrôler le personnel que nous avions engagé. Il nous fallait un environnement de travail motivant et un mode d'organisation des locaux qui nous permette de savoir ce qui se passe dans l'entreprise". L'architecte a travaillé en tenant compte de ces contraintes et "je dois reconnaître qu'il les a fort bien traduites dans le bâtiment que nous avons construit". Non sans peine, "il faut être honnête, tout cela n'a pas été sans mal", dit encore Pierre L'hoest.

VOIR ET ÊTRE VU

Concrètement, la motivation du personnel passait notamment par la possibilité pour les ingénieurs de travailler de manière isolée, mais sans perdre le contact les uns avec les autres, sans perdre ce qu'apporte le travail d'équipe dans une PME. En même temps, les avantages

du Sart-Tilman, notamment le caractère boisé du site, devaient pénétrer jusque dans le bâtiment : "nous voulions que nos ingénieurs aient vue sur le site, que le fait qu'ils travaillent dans un environnement exceptionnel soit un avantage réel, qu'ils en bénéficient vraiment », ajoute Pierre L'hoest.

Ainsi, tous les bureaux de ingénieurs sont logés dans des alvéoles - sur place, on parle de "logettes" - tournées vers l'extérieur, c'est-à-dire vers les bois du Sart-Tilman. Côté intérieur, l'ouverture est primordiale : pas de portes, mais un accès visuellement limité, un compromis en quelque sorte. Idem pour les cloisons séparant les "logettes" : elles permettent à chaque ingénieur de s'isoler sur le plan visuel, mais elles ne vont pas jusqu'au plafond, elles sont limitées à un niveau légèrement supérieur à la hauteur d'homme et elles sont surmontées d'un pourtour lumineux. Là aussi, il s'agit d'un compromis entre le système des bureaux individuels et le paysager classique.

Et le contrôle ? Tant Laurent Minguet que Pierre L'hoest se sont installés au centre du bâtiment, dans des bureaux largement vitrés qui leur donnent un accès direct aux "logettes" et leur permettent de contrôler visuellement toute la circulation interne. "En échange, si les bureaux vitrés nous permettent de voir, ils permettent aussi aux autres de voir", dit Laurent Minguet.

Au fil du temps, les deux fondateurs d'EVS ont adopté à cet égard une attitude légèrement différente. Laurent Minguet, dont le bureau est situé face à l'entrée du

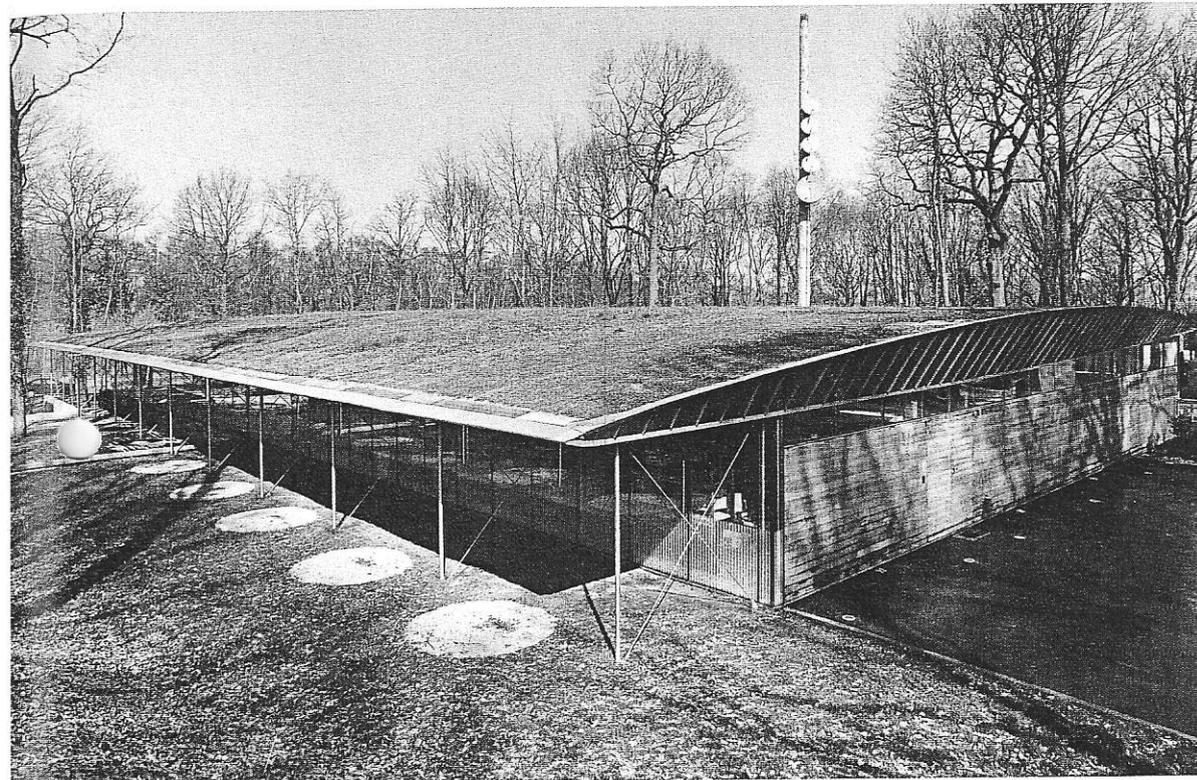
bâtiment, a fait placer sur les surfaces vitrées de son bureau une sorte de film qui lui permet toujours de voir ce qui se passe à l'extérieur mais en rendant plus difficile la plongée visuelle dans son bureau. Pourquoi ? "Parce que je suis face à l'entrée", dit l'intéressé, "j'avais déjà pris conscience du fait que le tout vitré posait un problème, parce que si je vois, on me voit aussi. Mais un jour un groupe d'étudiants qui venait visiter l'entreprise a dû attendre à côté de mon bureau. Là même où je travaillais ! Ce n'était plus possible. J'avais l'impression d'être un animal que l'on regarde, comme dans un zoo. J'ai alors décidé de faire quelque chose". Dont acte. Pierre L'hoest, lui, a continué à opter pour le tout vitré, mais, dit-il, "j'accepte de vivre avec les concessions que cela implique, même si ce n'est pas toujours facile. Je vois, mais je suis vu".

ISOLATION

De manière générale d'ailleurs, "il faut savoir que lorsqu'on aboutit à des compromis dans la conception d'un bâtiment, des compromis qui sont sans doute nécessaires pour trouver une solution praticable dans des délais raisonnables, on continue à vivre avec eux, des années durant", poursuit Pierre L'hoest, "ils continuent à s'imposer à vous et parfois, avec l'évolution des choses, il faut se poser la question de savoir s'ils sont encore légitimes".

Un petit exemple vaut mieux qu'un long discours. Le principe des "logettes" telles qu'elles ont été réalisées à la fin des années nonante a

© Photo J.-L. Deru, Daylight.



été légèrement revu. Pourquoi ? Parce que si l'isolation visuelle de chaque poste de travail sur trois des quatre murs de la "logette" et le fait de travailler face à un quatrième "mur" entièrement vitré donnant sur les bois du Sart-Tilman sont fort appréciés, l'isolation phonique pose problème, elle. Le travail dans une PME implique de travailler en équipe et les équipes qui se constituent ainsi sont très modulaires : "deux ingénieurs peuvent sortir d'une réunion, se retrouver dans le bureau de l'eux d'entre eux et continuer à examiner un problème ensemble", dit Pierre L'hoest, "comme les cloisons ne vont pas jusqu'au plafond, leur voisin entend leur conversation. Si elle se prolonge, cela peut le gêner dans son travail". D'où problème.

Mais qui dit problème, dit solution. Mieux, le problème

vécu dans un bâtiment peut amener à trouver la solution... dans un autre ! En fait, reprend Pierre L'hoest, "nous avons bénéficié de notre expérience dans ce premier bâtiment pour éviter de reproduire certaines erreurs dans le deuxième". Le deuxième ? Effectivement, la société liégeoise poursuit son expansion et ses besoins l'ont amenée à devoir construire un deuxième bâtiment à côté du premier. Le travail a été confié à un autre architecte, nous sortons donc de notre sujet. Mais, par un curieux effet de retour, l'expérience du premier bâtiment qui a permis de concevoir autrement le deuxième... bénéficiera aussi au premier – vous suivez ? – parce que "nous avons décidé de revoir l'aménagement des logettes de l'ancien bâtiment en tenant compte des améliorations que nous avons apportées au principe dans le deuxième bâtiment".

CLOISONS VITRÉES

De quoi s'agit-il ? Les "logettes" du deuxième bâtiment sont vitrées sur deux de leurs côtés, parfois même sur trois de leurs côtés, ce qui pour effet de supprimer l'effet visuel de "couloir" lorsqu'on pénètre dans une logette. Le fait que les parois latérales soient vitrées élargit sensiblement l'angle de vision de l'occupant des lieux, en augmentant encore la sensation de travailler dans la nature. Evidemment, toute médaille a son revers. Si les parois séparant les "logettes" sont vitrées, les ingénieurs au travail se voient l'un l'autre. "C'est parfois gênant aux yeux de certains, mais je ne pense pas que ce soit un vrai problème", dit Pierre L'hoest, "il est plus que compensé par le fait que l'on a nettement moins l'impression, dans ce système, de travailler dans un environnement fermé, et, surtout, par

le fait que l'isolation phonique est totale". Nous y voilà. Un des problèmes majeurs rencontrés dans le premier bâtiment, l'isolation phonique insuffisante des "logettes", est ici résolu, mais au prix d'une concession que les uns jugent importante, les autres moins, à savoir une isolation visuelle réduite. Mais au profit d'un plus large champ de vision... Bref, les avantages et les inconvénients se succèdent et s'emboîtent comme un jeu de poupées russes, si bien qu'on peut discuter à perte de vue. Ce qui compte, dit Pierre L'hoest, "c'est que les gens soient bien dans leur environnement de travail. Et d'après ce que je constate, le fait de privilégier l'isolation phonique et d'élargir le champ de vision semble être le bon compromis. C'est la raison pour laquelle nous rénovons actuellement les logettes du premier bâtiment en tenant compte de cette expérience". ■